

Image not found or type unknown



PROPRIETAIRE SANS TITRE DE PROPRIETE - PUIS-JE VENDRE Lire plus

Par **djo972**, le **20/03/2015 à 09:19**

Bonjour,

Je suis nouveau sur le forum, j'espère pouvoir me faire comprendre.

Nous avons une maison en Martinique.

Le souci c'est que nous n'avons pas de titre de propriété en tant que tel- Le terrain familial est au nom d'un membre de la famille. Plusieurs maison ont été construite au fur et à mesure sur le terrain, dont la notre.

Nous payons la taxe foncière à notre nom depuis très longtemps.

Nous habitons actuellement en France et nous avons un locataire dans cette maison aux Antilles.

Questions :

La maison nous appartient-elle juridiquement? « Avons-nous le droit de vendre cette maison ? » - Y aura-t-il une conséquence sur les autres "propriétaire" sur le terrain ?

Merci pour votre aide.